



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Cooperatives et groupements: Meurthe-et-Moselle

Question écrite n° 39145

Texte de la question

Mme Colette Goeuriot appelle l'attention de M le ministre de l'agriculture sur les difficultés que rencontrent les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) de Meurthe-et-Moselle. En 1987, les demandes de prêt ont représenté un total de 2 564 620 francs mais seuls 1 311 830 francs ont pu être débloqués. À l'heure actuelle, alors que la répartition de l'enveloppe nationale pour 1988 n'est pas encore connue, le solde des demandes 1987 et les premières demandes 1988 représentent déjà un total de 2 236 675 francs. Les délais de déblocage atteignent actuellement une durée de un an. Si l'enveloppe du département ne progresse pas plus rapidement que l'enveloppe nationale, les projets d'investissement vont être stoppés, de même que la création de nouvelles CUMA. Or ces CUMA sont un moyen : de diminuer les coûts de production des exploitations afin d'améliorer leur compétitivité ; de maintenir des agriculteurs en place et d'installer des jeunes afin de renforcer le tissu rural ; de créer des emplois dans un département sinistré par la casse industrielle. Aussi elle lui demande quelles mesures d'urgence il compte prendre pour éviter le blocage des actions des CUMA de Meurthe-et-Moselle et au contraire les favoriser.

Données clés

Auteur : [Mme Goeuriot Colette](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39145

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 avril 1988, page 1598